

## Conseil municipal du 5 octobre 2018

**Sécurité rue Traversière:** La proposition d'AVS 1.667,20 € pour achat de potelets et barrières est validée. 6 à 7 places sont libérées par un parking pour les enseignants, côté rue principale, limité par un portail côté cour.

**Un avenant** de 2.112 € est accepté pour complément de travaux dans le bas de la Vigerie.

**Sécurité routière:** la consultation pour 2 ralentisseurs est lancée, rue principale côté Brignac et route de Cublac.

**Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)** : convention avec l'Agglo pour répondre à l'exigence européenne.

**Qualité de l'air:** groupement de commande avec l'Agglo pour ce contrôle des salles de classe.

**Rénovation du mille-club:** demande de subvention auprès de l'Etat (DETR) et lancement des consultations par lots.

**Ressources humaines:** un personnel en congé de maladie a quitté la collectivité au 31/07/18. Il était remplacé depuis le 01/09/17 par Sophie Godart, en contrat de remplacement puis CDD. Cet agent formé à la collectivité donne toute satisfaction et sa candidature est retenue pour occuper le poste d'adjoint administratif stagiaire; Régularisation à 28 h au 1<sup>er</sup> janvier 2019 d'un agent cotisant à la CNRACL.

**Atelier sophrologie:** la location salle annexe mairie, pour une utilisation par semaine, est fixée à 25 € par mois.

**Ligne de trésorerie:** ouverture d'une ligne de 100.000 € équivalents aux subventions à venir sur le Mille-club. . /

**Démolition du local derrière la chapelle,** création d'un sanitaire et d'un parking: la consultation est lancée.

**Toiture de la maison communale:** un pan de toiture gelé sera remplacé en urgence par l'entreprise Bambou.

**Mobilier scolaire:** tables, chaises et bureau pour la classe CM1-CM2 seront commandés à Manutan collectivités (3.379,72 €).

**L'installation d'un radiateur** dans le nouveau bureau de la secrétaire est prévue en investissement (753 €).

**La remise de voirie** par ASF à la commune est acceptée.

**Information:** les travaux « Trottoirs et voirie rue du Petit-bois » sont dans l'attente de l'intervention préalable de l'Agglo pour la remise en état des réseaux eau et assainissement collectif.